



Alliance  
pharmaceutique  
pancanadienne

# Le progrès en action

Rapport d'impact 2023-2024



# Table des matières

- 03** L'APP en bref
- 03** Reconnaissance du territoire
- 04** Message de la direction
- 05** Faits saillants
- 12** Le regard tourné vers l'avenir
- 13** Gouvernance
- 14** États financiers
- 15** Remerciements

# L'APP en bref

L'Alliance pharmaceutique pancanadienne (APP) est une organisation indépendante dont la principale responsabilité consiste à mener et à soutenir des négociations avec des fabricants de médicaments au nom des régimes d'assurance médicaments provinciaux, territoriaux et fédéraux. Notre organisation est dirigée par un rare collectif de tous les régimes publics d'assurance médicaments du pays, qui s'est formé pour agir comme notre conseil d'administration.

Avec le pouvoir de négociation combiné de ces administrations publiques, nous travaillons à optimiser les ressources affectées aux médicaments de marque et aux médicaments génériques. Le travail important que nous menons n'a jamais eu lieu à si grande échelle au Canada.

## Reconnaissance du territoire

L'APP reconnaît les droits ancestraux et les droits issus de traités – ainsi que l'histoire, les forces et la diversité – des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'APP reconnaît aussi les territoires ancestraux et non cédés des peuples autochtones du Canada. Notre équipe se situe sur plusieurs territoires traditionnels du pays, et nous sommes reconnaissant.e.s de nous trouver sur ces terres, d'y vivre et d'y travailler.

L'APP reconnaît également les nombreux obstacles et préjudices, tant antérieurs qu'actuels, subis par les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis pour avoir accès, ou tenter d'avoir accès, au régime de soins de santé du Canada. L'APP œuvre pour l'amélioration des résultats en matière de santé de toute la population canadienne.



# Message de la direction

Comme le dit le vieil adage, « la vie est un voyage ».

Un voyage ne consiste pas simplement à atteindre une destination. D'ordinaire, toute personne qui voyage vivra sur sa route une série d'évènements, de possibilités, de défis et de découvertes. Elle rencontrera des gens et vivra des expériences qui finiront par façonner qui elle est et qui elle deviendra.

Les jalons franchis au cours de la dernière année confirment que l'APP chemine de façon éclairée sur la route de son voyage.

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de présenter le rapport d'impact 2023-2024. Le thème – le progrès en action – a été choisi avec grand soin. Le parcours de l'APP est conforme à la dynamique actuelle de l'écosystème pharmaceutique du Canada, un milieu en constante évolution qui exige que nous ayons l'esprit vif et que nous fassions preuve d'adaptabilité.

En 2023, l'APP a achevé sa transition vers l'indépendance, devenant ainsi une organisation capable de réagir rapidement et efficacement au changement. Dans l'esprit de nos objectifs stratégiques et comme en fait foi notre longue liste de réalisations, nous avons saisi les occasions de travailler avec d'autres organismes, d'élaborer des solutions novatrices à de nouveaux défis et de créer un climat de travail favorisant l'épanouissement de notre personnel.

Toujours, nous restons bien centré.e.s sur ce que nous savons faire de mieux. L'APP occupe une position de plus en

plus enviable pour mener davantage de négociations avec des fabricants au nom des régimes publics d'assurance médicaments et pour faire baisser le prix des médicaments. En 2023-2024, l'APP estime que les négociations ont permis aux gouvernements d'épargner 4,6 milliards de dollars. Fidèle à sa vision, l'APP continue de veiller à la pérennité de notre régime public de santé, au bénéfice de la population des quatre coins du Canada.

L'APP est le véritable portrait d'une réussite, que nous devons entièrement à notre incroyable équipe – qu'il s'agisse des membres de notre conseil d'administration ou des régimes publics d'assurance médicaments, sans oublier notre brillant personnel. Grâce à leur clairvoyance, nous nous trouvons sur des bases solides et sommes prêt.e.s à franchir les prochains pas. Nous désirons également souligner le rôle de premier plan joué par notre président sortant Mitch Moneo, qui a guidé l'APP de main de maître durant cette période charnière. Nous ne pouvons suffisamment souligner l'importance de toute sa contribution.

L'exercice de redynamisation lancé en 2022 a placé l'APP sur des assises solides pour aller de l'avant et croître. Nous avons tout ce qu'il faut pour continuer à frayer notre voie – à aller toujours plus loin, à avancer avec confiance dans un environnement en pleine mutation et à apprendre chemin faisant.

Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre ce voyage ensemble.



**Robert Shaffer**  
Président du conseil  
d'administration



**Dominic Tan**  
Chef de la direction  
par intérim

# Faits saillants

Le dernier exercice de l'APP s'est déroulé sous le signe de la croissance et du changement.



Nous avons terminé notre transition vers un statut d'organisme indépendant et nous avons tenu notre première assemblée générale annuelle en octobre 2023.



Nous avons mis en place de nouveaux outils analytiques, mis au point de nouvelles initiatives pour appuyer l'inclusion de traitements prometteurs dans les régimes publics et raccourci les délais d'évaluation des médicaments génériques.



Nous avons exploré et mis en place de nouvelles occasions de collaboration et renforcé notre présence dans l'écosystème pharmaceutique.



Nous avons continué d'agrandir notre redoutable petite équipe, qui comptait 27 personnes en date de mars 2024.

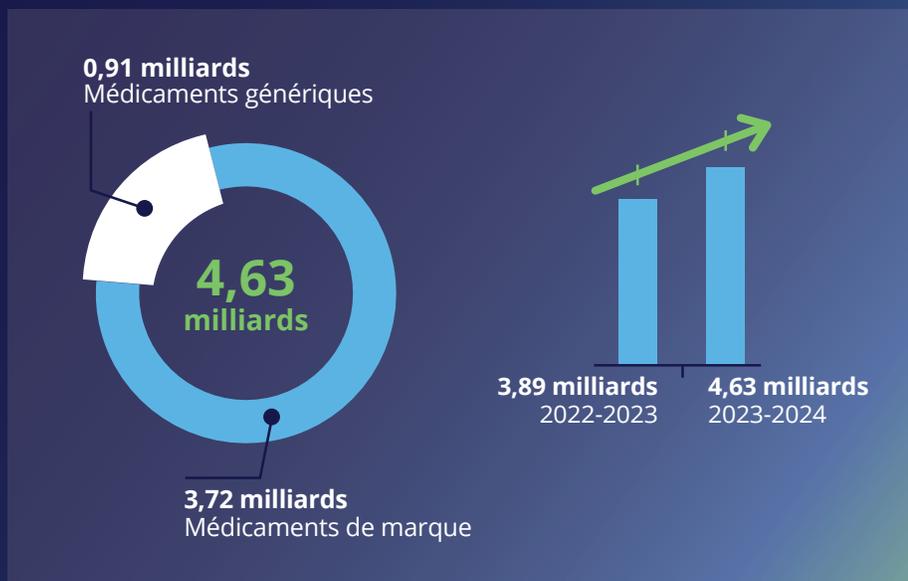
Portée et inspirée par ces réalisations, l'APP est sortie d'une période de transition et est entrée dans une période de progression.

## Notre portée, en chiffres

### Économies

Les efforts que nous avons déployés, en partenariat avec nos membres, sont essentiels pour que les régimes publics d'assurance médicaments continuent d'être viables. Les économies réalisées grâce à l'APP sont réinvesties dans les régimes et programmes gouvernementaux; plus les économies sont grandes, plus il y a d'argent pour soutenir la population canadienne.

#### Estimation des économies réalisées en 2023-2024 :



#### Estimation des économies cumulatives à ce jour : 24 milliards de dollars

### Négociations

Globalement, les efforts de négociation de l'APP continuent de prendre de l'ampleur en comparaison de ce qui se faisait avant la pandémie. Les négociations ont connu une croissance de 50 %, et nous avons noté une augmentation méthodique de l'accès à des médicaments utiles et ayant un bon rapport coût-efficacité.



44

négociations menées



36

lettres d'entente signées



5

négociations closes  
sans entente



41

négociations complétées

## Réagir à l'évolution du paysage

Le paysage pharmaceutique évolue rapidement. Jamais dans l'histoire n'y a-t-il eu autant de percées et de défis dans tous les aspects de nos régimes de santé. En devenant un organisme indépendant, l'APP est bien positionnée pour réagir rapidement à ce milieu en constante mutation. Et l'APP s'est montrée à la hauteur en 2023-2024.

### Processus d'accès temporaire

Le processus de remboursement de médicaments au Canada est complexe et comporte de nombreuses étapes. L'évaluation de l'innocuité et de l'efficacité clinique de nouveaux médicaments et la négociation de prix avec les fabricants pharmaceutiques peuvent entraîner de longues attentes pour certain.e.s patient.e.s.

Pour réagir à l'émergence de nouveaux médicaments et traitements pour lesquels il y a encore peu de données, nous avons retroussé nos manches et élaboré le [processus d'accès temporaire \(PAT\)](#), qui sera lancé au début de l'exercice 2024-2025. Le PAT, qui est un projet pilote, s'applique aux médicaments visés par une recommandation de remboursement à durée limitée de l'Agence des médicaments du Canada. Il s'agit généralement de médicaments novateurs qui sont prometteurs et qui ont reçu une autorisation réglementaire conditionnelle en attendant que des essais de confirmation de longue haleine soient menés à terme. Grâce au PAT, nous pourrions négocier le prix de ces médicaments plus tôt que normalement, ce qui permettra aux régimes publics d'assurance médicaments de les inclure de façon temporaire dans leur couverture.

Nous tenons à remercier l'Agence des médicaments du Canada, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), les clinicien.ne.s, les groupes de patient.e.s et les associations du secteur pharmaceutique qui ont contribué à l'élaboration de ce processus. Cet effort mené en collaboration était nécessaire pour que le PAT permette la tenue de négociations en temps opportun et le maintien des mesures de protection des patient.e.s contre les risques présentés par la couverture de médicaments pour lesquels il y a peu de données cliniques.



## Initiative triennale d'établissement des prix des médicaments génériques

Cette année, nous avons renouvelé notre [initiative d'établissement des prix des médicaments génériques](#), qui sera en vigueur jusqu'à la fin de 2026.

Inscrite dans le prolongement de notre collaboration assidue avec l'Association canadienne du médicament générique (ACMG), cette nouvelle entente conjointe s'ajoute à celles que nous avons conclues ensemble au cours des 10 dernières années, telles que celle du cadre de tarification par niveau (CTN) et celle des molécules à l'échelle pancanadienne.

Avec cette nouvelle entente, « le prix des nouveaux médicaments génériques ayant un fournisseur unique et étant visés par le CTN baisse d'office à 55 % du prix des médicaments de marque de référence trois (3) mois après le début du financement public par une collectivité publique participante ».

### Nouveaux outils

En ayant la capacité d'agir et de réagir rapidement, l'APP peut dégager de nouveaux moyens d'accroître l'efficacité à l'interne et de faciliter notre travail à l'aide d'outils logiques et perfectionnés.

Cette année, nous avons mis l'accent sur la création de nouveaux outils et données d'analyse, notamment pour renforcer les négociations et élargir notre éventail d'indicateurs pour évaluer l'impact qu'a l'APP :

- **trousses d'information économique** : outils qui servent à définir des normes de négociations pour l'APP et à accroître la rigueur, la cohérence et l'efficacité du travail de préparation des mandats de négociation.
- **filière des négociations** : outil pour bien anticiper les recommandations d'évaluation de technologies de la santé à venir, pour prévoir le volume des négociations et pour assurer la planification des ressources humaines.

La diminution des prix des médicaments génériques profite non seulement aux régimes publics d'assurance médicaments, mais aussi aux assureurs privés et aux patient.e.s qui payent de leur poche, puisque la baisse des prix des génériques se fait en toute transparence. Ainsi, toute personne peut bénéficier des mêmes prix abaissés.



## Travailler de concert

Toutes les parties prenantes de l'écosystème pharmaceutique poursuivent le même objectif : obtenir les meilleurs résultats en matière de santé. Dans cet esprit, nous redoublons d'efforts pour resserrer les relations existantes avec le milieu et pour en créer de nouvelles.

### Interagir avec la communauté au Canada

Cette année, nous avons continué à nous rapprocher de nos parties prenantes, à travailler avec les partenaires et à apporter notre expertise à plusieurs groupes de travail, comités et organismes consultatifs.

- Nous avons collaboré avec des clinicien.ne.s, des groupes de patient.e.s et des associations du milieu pharmaceutique pour définir le [PAT](#).
- Nous avons travaillé de concert avec l'ACMG pour renouveler notre [initiative d'établissement des prix des médicaments génériques](#).
- Nous avons assisté et livré des exposés à plusieurs évènements, ateliers et congrès. Nous avons ainsi pu apprendre de la communauté et présenter le travail que nous menons.
- Nous avons pris part à un projet pilote mené par l'Agence des médicaments du Canada en vue de trouver des moyens d'inclure la dimension sociétale dans les évaluations complexes des technologies de la santé.
- Nous avons continué de travailler étroitement avec l'Agence des médicaments du Canada et l'INESSS, ce qui nous a permis d'échanger en continu des renseignements et des pratiques exemplaires.



## Apporter notre aide à des organisations étrangères et tirer parti de leur savoir

En 2023-2024, nous avons continué à tisser des liens avec des organisations à l'international pour mettre en commun nos pratiques exemplaires entourant les modèles de tarification des médicaments.

- Nous avons échangé avec le ministère japonais de la Santé, du Travail et du Bien-être, qui consultait d'autres pays pour déterminer comment les régimes publics d'assurance médicaments sont évalués.
- Nous avons participé à des consultations avec le ministère ukrainien de la Santé au sujet des politiques d'établissement de prix pour favoriser l'accès à des médicaments efficaces et abordables.

Jusqu'à présent, les interactions et discussions avaient surtout un caractère préliminaire. Toutefois, nous voulons que l'APP occupe une place toujours plus grande sur la scène mondiale dans les discussions au sujet des processus de négociation des médicaments.

## Améliorer nos communications

Nous savons qu'il est important de tenir les parties prenantes au courant des travaux que nous menons. Toutes les équipes de l'APP ont déployé des efforts considérables cette année pour mettre à jour les documents destinés au grand public. Nous avons également commencé à publier des [nouvelles](#) sur notre site Web et avons lancé [notre page LinkedIn](#).



## Bâtir sur une fondation solide

Entre l'adoption de notre nouveau modèle de gouvernance et l'accroissement de nos capacités à l'interne, cette année, nous avons solidifié nos bases et atteint de nouveaux sommets.

## Faire grandir notre équipe et développer notre culture

Les membres de notre équipe constituent notre plus bel atout. Cette année, nous avons fait porter nos efforts sur la construction d'une organisation polyvalente bien placée pour répondre aux défis et saisir les occasions qui se présentent. En mars 2024, l'APP comptait un effectif total de 27 personnes. Cette augmentation de nos capacités internes nous permet d'intensifier les négociations et de travailler efficacement à remplir notre important mandat.

D'entrée de jeu, notre nouvelle organisation indépendante a opté pour une structure entièrement virtuelle. Le travail à distance nous a permis de recruter du personnel talentueux à l'échelle du pays. Toute l'organisation profite de la souplesse du télétravail. Nous ne nous contentons pas de simplement faire fonctionner les choses dans notre environnement virtuel, nous nous y épanouissons.

## Honorer nos visionnaires

Notre capacité améliorée de réagir promptement aux occasions qui se présentent est attribuable à notre nouveau modèle organisationnel. Le travail important que nous accomplissons en tant qu'organisation indépendante n'aurait pas été possible sans la vision de notre conseil exécutif de l'époque et des personnes qui ont mené les efforts de constitution de l'APP en société et qui ont appuyé cette démarche. Nous avons honoré ces leaders éclairés lors de notre assemblée générale annuelle de la fin de 2013.

- Pam Barnes
- Dominic Bélanger
- Natalie Borden
- Philip Christoff
- Kathleen Coleman
- Marsha Cusack
- Patrick Dicerni
- Stephen Doyle
- Dereck Elkin
- Lori Ellis
- Éric Levesque
- John McGrath
- Suzanne McGurn
- Chad Mitchell
- Mitch Moneo
- Theresa Mrozek
- Donna Mulvey
- Bob Nakagawa
- Carmine Nieuwstraten
- Susan Pierce
- Robert Shaffer
- Luke Spooner
- Mark Wies
- Mark Wyatt



# Le regard tourné vers l'avenir

Guidée par notre dessein et notre conseil d'administration, notre organisation continuera de réagir aux occasions et aux défis qui se présentent dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique et de la santé.

## Excellence opérationnelle

Nous nous affairerons à améliorer la productivité et à élargir notre équipe d'expert.e.s. En mettant au point de nouveaux outils et de nouvelles analyses, nous solidifierons les négociations et favoriserons la cohérence. Nous mettrons aussi en place de nouvelles voies pour accélérer les négociations, comme le PAT, et nous affinerons la manière dont nous communiquons nos nombreuses réussites.

## Travail d'équipe

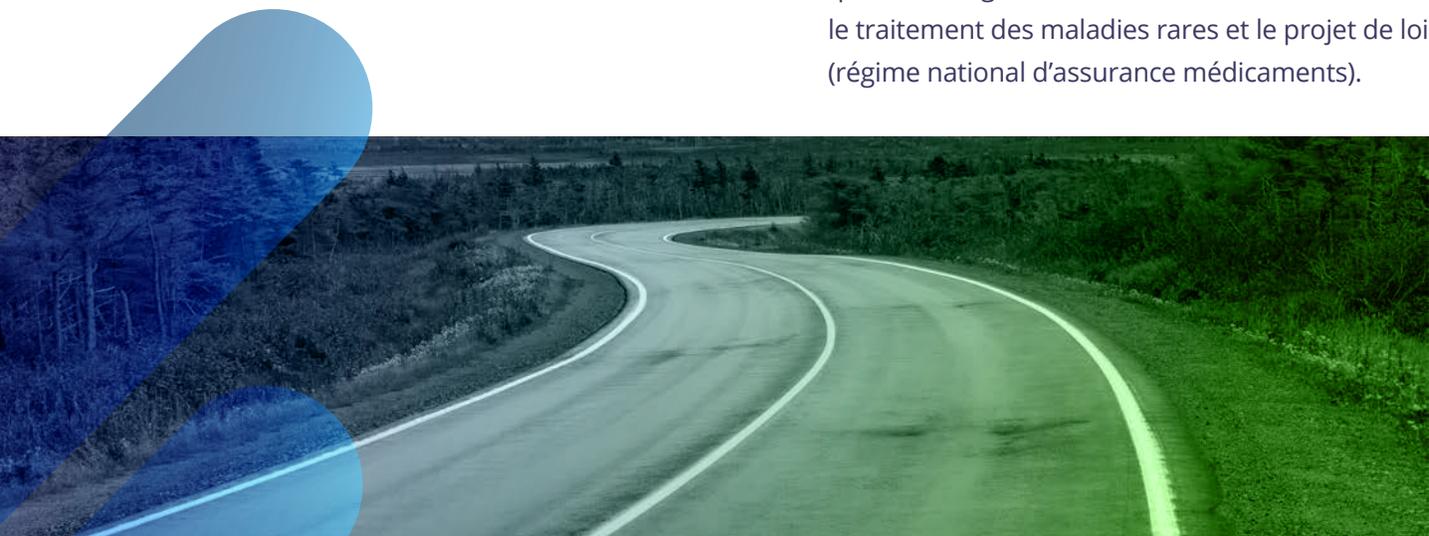
Notre équipe d'expert.e.s est la force motrice derrière la longue liste des réalisations de l'APP. Nous croyons en l'importance de former une équipe soudée pour favoriser la collaboration, croître en tant qu'organisation et que professionnel.le.s, et maintenir notre capacité d'adaptation et de réaction. Nous continuerons à investir dans les esprits brillants qui font de notre organisation un acteur clé – et un chef de file – dans le paysage du remboursement des médicaments.

## Partenariats axés sur les objectifs

Sans perdre de vue notre objectif commun d'améliorer les résultats en santé, nous élargirons nos efforts de mobilisation auprès de diverses parties prenantes pour toutes les initiatives arrimées à nos priorités stratégiques. Nous continuerons d'assurer une présence sur la scène mondiale en participant à des consultations internationales sur le financement des médicaments et en partageant nos pratiques exemplaires et nos expériences avec d'autres organisations.

## Résilience organisationnelle

Notre capacité à faire face au changement sera névralgique dans les prochaines années. Nous serons appelé.e.s à continuer d'évoluer sans cesse – pour réagir à la complexité croissante des nouveaux produits pharmaceutiques et au nombre élevé de médicaments en cours de développement. Nous examinerons aussi des manières de collaborer avec des parties prenantes au sujet de nouvelles initiatives gouvernementales, telles que la Stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares et le projet de loi C-64 (régime national d'assurance médicaments).



# Gouvernance

## Membres

Les membres de l'APP comprennent les régimes publics d'assurance médicaments de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Nunavut, de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du gouvernement du Canada (Services de santé non assurés, Service correctionnel Canada et Anciens combattants Canada).



## Conseil d'administration

\* Au 31 mars 2024

Alberta	Andy Ridge, sous-ministre adjoint
Colombie-Britannique	Mitch Moneo, sous-ministre adjoint (président)
Île-du-Prince-Édouard	Marsha Cusack, gestionnaire principale
Manitoba	Robert Shaffer, sous-ministre adjoint (vice-président)
Nouveau-Brunswick	Éric Levesque, sous-ministre délégué
Nouvelle-Écosse	Vanessa Chouinard, sous-ministre adjointe
Nunavut	Carmine Nieuwstraten, directrice générale (pharmacie)
Ontario	Patrick Dicerni, sous-ministre adjoint
Québec	Dominic Bélanger, directeur
Saskatchewan	Greg Gettle, sous-ministre adjoint
Terre-Neuve-et-Labrador	Pam Barnes, directrice
Territoires du Nord-Ouest	Luke Spooner, chef de projet
Yukon	Cathy McNeil, sous-ministre adjointe
Gouvernement fédéral	Scott Doidge, directeur général

## Équipe de direction

\* Au 31 mars 2024

### Chef de la direction

Douglas Clark

### Chef de la direction adjoint et directeur principal, Négociations et résultats

Dominic Tan

### Directrice, Communications, mobilisation et gestion des enjeux

Geneviève C. Gagnon

### Directrice, Services intégrés

Gabrielle Tran

## États financiers

Les états financiers vérifiés seront affichés sur le site Web de l'APP après leur approbation par nos membres à l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra à l'automne 2024.

# Remerciements

**Les connaissances, contributions et perspectives d'un large éventail de parties prenantes, de partenaires et de sympathisant.e.s nous aident à remplir notre important mandat. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux nombreuses réalisations de l'APP au cours du dernier exercice et avant.**

Il y a beaucoup de réalisations à souligner cette année. Nous n'aurions pas pu adopter notre nouveau modèle d'organisation ni profiter de nouvelles occasions sans la vision et le soutien des membres, ancien.ne.s et actuel.le.s, de notre conseil d'administration. Ces personnes continuent de nous servir de phares et nous leur vouons toute notre reconnaissance.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le président sortant, Mitch Moneo, qui était président du conseil exécutif au moment de la transition et qui est ensuite devenu le premier président du conseil d'administration de l'APP en 2023. Il a joué et continue de jouer un rôle pivot dans la bonne gouvernance de notre organisation. Il a été un moteur de la création de l'APP et il nous a aidé.e.s à devenir le succès que nous sommes aujourd'hui. Mitch Moneo reste un membre actif du conseil d'administration en tant que représentant de la Colombie-Britannique.

Nous avançons bien sur notre route grâce à notre merveilleux personnel. Notre équipe est perspicace, passionnée et déterminée à obtenir d'excellents résultats et à répondre aux besoins de tous les régimes publics d'assurance médicaments au Canada. Les membres du personnel ont fait preuve d'une incroyable souplesse alors que nous étions en plein exercice de redynamisation et que nous explorions de nouvelles façons d'aider nos membres. Nous avons très hâte de continuer à grandir ensemble.

L'APP n'est qu'un maillon dans le vaste processus de remboursement des médicaments au Canada. Nous tenons à remercier Santé Canada, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, l'Agence des médicaments du Canada et l'INESSS pour leur aide. Ensemble, nous travaillons dans un esprit de collégialité qui nous permet de remplir nos missions respectives.

Nous souhaitons également souligner l'engagement et la passion de diverses parties prenantes, tant à titre individuel que collectif – des fabricants de médicaments aux patient.e.s en passant par les clinicien.ne.s.

Maintenant que nous avons terminé notre transition et que nous sommes sur notre lancée, nous développons nos capacités et sommes en bonne posture pour mener davantage de négociations. Conformément aux objectifs de notre plan stratégique, nous continuons à définir et à approfondir des domaines d'intérêt mutuel et de collaboration potentielle.



## Alliance pharmaceutique pancanadienne

 [pcpacanada.ca](http://pcpacanada.ca)

 [info@pcpacorp.ca](mailto:info@pcpacorp.ca)

 [linkedin.com/company/pan-canadian-pharmaceutical-alliance](https://www.linkedin.com/company/pan-canadian-pharmaceutical-alliance)

Le présent rapport comprend des déclarations prospectives qui reflètent les attentes et les hypothèses actuelles concernant l'avenir de l'APP et celui du milieu pharmaceutique. Il ne faut pas voir ces déclarations comme la garantie d'une orientation ou de travaux futurs puisque l'évolution rapide du paysage peut changer la conjoncture ou les priorités de l'APP.